

## Projet de publication

(NOTAMN PROPOSAL LFFA-

A) LFFF B) 22 06 27 0600 C) 22 07 15 2300

D) 0600-2300

E) ZONE REGLEMENTEE TEMPORAIRE (ZRT) CHAMP D'EOLIENNES AU LARGE DE FECAMP

1-LIMITES LATERALES:

494101N 0001313E

494232N 0001851E

495916N 0002301E

495316N 0000558E

494101N 0001313E

2-STATUT:

ZRT QUI, LORSQUELLE EST ACTIVE, SE SUBSTITUE AUX PORTIONS D'ESPACES AERIENS AVEC LESQUELLES ELLE INTERFERE

3-SERVICES RENDUS:

INFORMATION DE VOL ET ALERTE

4-CONDITIONS DE PENETRATION:

CONTOURNEMENT OBLIGATOIRE PENDANT L'ACTIVITE REELLE A L'EXCEPTION :

- DES AERONEFS AUTORISES PAR LE RESPONSABLE DES OPERATIONS (TEL : 32 (0)476 60 82 68),

- DES AERONEFS ASSURANT DES MISSIONS D'ASSISTANCE, DE SAUVETAGE, DE SURETE

NATIONALE OU DE SECURITE PUBLIQUE LORSQUE LEUR MISSION NE PERMET PAS LE

CONTOURNEMENT DE LA ZONE APRES CONTACT TELEPHONIQUE AVEC LE RESPONSABLE DES

OPERATIONS OU AVEC DEAUVILLE INFO PENDANT HOR ATS OU PARIS INFO.

5-ACTIVITE REELLE CONNUE DE:

DEAUVILLE INFO 121.425 MHZ (PENDANT HOR ATS)

PARIS INFO 125.700 MHZ

F) SFC

G) 2500FT AMSL)

————— FIN DU TEXTE A PUBLIER —————

### Proposition BEP.NO de consignes hors NOTAM

**Responsable activité (tel : 32 (0)476 60 82 68) :**

- ▶ restera joignable pendant la durée d'activation des zones ;
- ▶ informera les entités suivantes de l'activation réelle de la ZRT avec un préavis de 10 minutes et de la désactivation en temps réel :
  - ◆ Tour de Deauville (tel : 02 31 65 65 38) ;
  - ◆ Chef de salle du CRNA Nord (tel : 01 69 57 67 00) ;
- ▶ informera la DSAC Ouest dès la fin de l'opération pour annulation du NOTAM le cas échéant.

